

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 28 avril 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 9 mai 2023

### FINANCES ET FISCALITÉ - ACTUALISATION DU COÛT HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE UTILISÉ POUR LE CALCUL DES PRESTATIONS DE SERVICES

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Thibault HEBRARD, Yamina BOUDAHMANI à Marie-Paule MILLASSEAU, Christelle CHASSAGNE à Valérie VOLLAND, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Gérard LEFEVRE à Elmano MARTINS, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

#### Titulaires absents :

Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Mélina TACHE.

#### Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Marcel MOINARD.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 9 MAI 2023

#### FINANCES ET FISCALITÉ - ACTUALISATION DU COÛT HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE UTILISÉ POUR LE CALCUL DES PRESTATIONS DE SERVICES

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Comme tous les ans, il est proposé de fixer le tarif horaire des interventions du personnel de la collectivité.

La fixation de ce tarif permettra de :

- Refacturer le coût de la main d'œuvre pour les prestations de service,
- Calculer le coût des travaux en régie pour leur part main-d'œuvre.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Adopte les tarifs horaires ci-dessous pour les interventions du personnel de la collectivité :

<i>Activités assujetties ou non assujetties à la TVA</i>	Nouveaux Tarifs à compter du 01/01/2023	Nouveaux Tarifs à compter du 01/01/2024
	euros HT	euros HT
<b>Personnel administratif (coût horaire)</b>		
<b>Catégorie A</b>		
Attaché Hors Classe		52,11
Directeurs	47,71	47,71
Attachés principaux	43,36	43,36
Attachés	36,20	36,20
<b>Catégorie B</b>		
Rédacteurs pal 1cl	31,05	31,05
Rédacteurs pal 2cl	28,51	28,51
Rédacteurs	26,20	26,20
<b>Catégorie C</b>		
Adjoint administratifs pal 1cl	24,53	24,53
Adjoint administratifs pal 2cl	22,67	22,67
Adjoint administratifs - l'heure	21,47	21,47
<b>Personnel technique (coût horaire)</b>		
<b>Catégorie A</b>		
Ingénieurs en chef	59,42	59,42
Ingénieurs principaux	48,44	49,77
Ingénieurs	36,58	36,58
<b>Catégorie B</b>		
Techniciens pal 1cl	31,05	31,05
Techniciens pal 2cl	28,51	28,51
Techniciens	26,20	26,20
<b>Catégorie C</b>		
Adj. Techn Princ 1cl	24,53	24,53
Adj. Techn Princ 2cl	22,67	22,67
Adj. Techn	21,47	21,47

## Pourcentage maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour les travaux en régie

Montants TTC des travaux

Opérations bâtiments ou VRD

	% maîtrise d'ouvrage	% maîtrise d'œuvre interne	% maîtrise d'œuvre externe
Jusqu'à 99 999 €	7%		
De 100 000 € à 299 999€	5%		
De 300 000 € à 999 999 €	4%		
Supérieur à 1 000 000 €	3,50%		

Opérations Bâtiments

	% maîtrise d'ouvrage	% maîtrise d'œuvre interne	% maîtrise d'œuvre externe
Jusqu'à 99 999 €		10%	15%
De 100 000 € à 999 999 €		9%	14%
Supérieur à 1 000 000 €		8%	13%

Opérations VRD

	% maîtrise d'ouvrage	% maîtrise d'œuvre interne	% maîtrise d'œuvre externe
Jusqu'à 99 999 €		7%	12%
De 100 000 € à 299 999 €		6%	10%
De 300 000 € à 999 999 €		5%	8%
Supérieur à 1 000 000 €		4%	6%

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Thierry DEVAUTOUR**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**